
MARCHE DE FOURNITURES ET SERVICES

APPEL D'OFFRES OUVERT EUROPEEN

Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)

**Location de X balayeuses laveuses neuves pour les
besoins de la Commune de ... et ses prestations
annexes**

achatpublic.info

Objet du marché :

Le marché a pour objet notamment:

- la location de X balayuses laveuses neuves de 4m³ utilisable avec un permis VL
- la réparation des balayuses pendant la durée du marché
- L'entretien préventif mensuel (vérification des pièces mécaniques principales et remplacement si nécessaire)

Le titulaire du marché devra :

- maintenir en bon état de fonctionnement le matériel pendant toute la durée du marché de location
- réparer les machines dont le fonctionnement est signalé défectueux ceci dans les délais contractuels du marché

La location de deux balayuses laveuses :

La location, l'entretien, la vérification et la réparation des balayuses /laveuses neuves sont traitées à prix global et forfaitaire.

Le candidat devra louer pendant toute la durée du marché X balayuses laveuses selon les descriptions techniques minimales définies ci-dessous :

- Les caractéristiques minimales du véhicule demandées par l'Administration :

Normes

Les X balayuses devront être conformes à la législation en vigueur en termes d'équipements de sécurité notamment gyrophare avant et arrière, bandes réfléchissantes et mention « arrêts fréquents » et de normes anti-bruits et plus particulièrement aux exigences du code de la route et des normes françaises européennes (norme CE).

Châssis

- **Véhicule neuf** de type diesel aux normes Euro récentes ou équivalent
- Châssis de construction type poids lourd, à haute résistance à la torsion et de grande stabilité.
- Suspension du véhicule avant et arrière permettant de franchir les obstacles (notamment trottoirs, ralentisseurs)
- Couleur blanche dominante
- Roue de secours et cric

Cabine

- Ventilée, chauffée, climatisée, étanche à l'eau et aux infiltrations de poussières extérieures.
- Suspension siège chauffeur et passager pneumatiques réglables en tous sens.
- Compteur horaire moteur et balayage
- Compte tours moteur et turbine d'aspiration
- Jauge à gasoil et à eau d'humectage

Benne

- Cuve à déchets de 4m³ en acier inoxydable. La capacité utile réelle devra être précisée.
- Vidage par basculement hydraulique sur l'arrière.
- La benne devra être parfaitement étanche.
- La benne devra présenter tous les avantages afin de faciliter son lavage journalier
- Couleur blanche dominante

- Les caractéristiques minimales spécifiques au balayage souhaitées par l'Administration :

- L'équipement permettra le balayage des chaussées, des trottoirs, des places communales. Les salissures à balayer seront de tout ordre spécifique au milieu urbain (papiers gras, feuilles mortes, canettes...)
- Double brosse à l'avant à extension et commande hydraulique. La vitesse et l'inclinaison des balais droit et gauche se feront depuis la cabine.
- Efficacité d'aspiration importante (à développer dans le mémoire)
- Humectage sur les balais, devant la buse, dans la buse et le conduit d'aspiration.

- Les caractéristiques minimales spécifiques au lavage :

- Le dispositif de lavage devra fonctionner simultanément avec le balayage.
- Lance haute pression avec potence sur la partie supérieure de la machine (mobile à 360° autour du véhicule) permettant le passage au dessus des véhicules en stationnement.
- Enrouleur avec un minimum de 10 mètres de tuyau
- Cuve d'une capacité permettant une autonomie minimum de travail.
- Tuyau de remplissage d'une longueur minimum de 5 mètres, équipé d'un raccord borne incendie pompier pour remplissage du réservoir d'eau.
- Rampe de lavage avant HP.

- Consommation énergétique :

L'administration attachera une importance particulière quant à la consommation en gazole qu'engendre le véhicule en situation de travail normal. Pour cette raison, la fiche technique précisera la consommation du véhicule en litre par heure travaillée.

Le candidat remettra en sus de son offre et sans supplément de prix les documents suivants :

- **la fiche descriptive du matériel loué**
- **Manuel de réparation du constructeur en français**

**Le titulaire devra assurer une journée de formation du personnel municipal au Centre technique municipal de....
La livraison et la mise en route des machines s'effectueront au Centre technique municipal de.....**

Les balayeuses devront être mises à disposition de l'Administration à compter du

L'entretien, la réparation et la vérification des balayeuses:

Le candidat devra assurer la vérification, l'entretien et la réparation du matériel loué :

- La vérification, l'entretien des appareils loués devront être assurés au minimum UNE (1) fois par mois et devront comprendre le remplacement des pièces si nécessaire
- La réparation en cas de panne ou de défaillance (comprenant un rapatriement du véhicule si nécessaire) : l'Administration informera le candidat par téléphone confirmé par télécopie des éventuelles pannes. Ce dernier devra intervenir dans un délai maximum de 24H. Toutefois, le candidat pourra proposer un délai moindre.

Il est entendu que l'ensemble des pièces de rechange et des fluides sont à la charge du candidat. Seule une défaillance incombant à une erreur manifeste d'utilisation du véhicule par l'Administration entraînera la prise en charge des pièces de rechange par la Ville de

Chaque entretien, réparation et vérification donneront lieu à des conclusions qui devront être reportées sur le registre de passages, signées par l'Administration et le titulaire du présent marché. Le registre des passages sera conservé par l'Administration.

En cas de panne ou de défaillance pouvant entraîner une incapacité d'utilisation de la ou des balayeuse(s) de plus de 48H, le candidat devra mettre à disposition de l'Administration une ou des balayeuse(s) ayant les mêmes caractéristiques.

Le lieu et les horaires de livraison et d'intervention :

Les fournitures objet du présent marché et les opérations de vérification et de réparation auront lieu à la :

achatpublic.info